

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 15 MARS 2018

Session spéciale du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 15 mars 2018 à 11 heures au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Absences

Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2 (motivée)
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3 (motivée)

Est également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier.

- 1) Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) Période de questions.**
- 4) Vente pour taxes 2017, propriétés mises en vente.**
- 5) Vente pour taxes 2017, nomination des représentants.**
- 6) Vente d'une propriété municipale située au 6, rue Principale Nord à Sawyerville (ancienne caisse de Sawyerville), autorisation de signature, retour sur décision du 27 février 2018.**
- 7) Période de questions.**
- 8) Séance close.**

- 1) Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2018-03-6401

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

4) Vente pour taxes 2017, propriétés mises en vente.

Résolution 2018-03-6402

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton donne le mandat à la MRC du Haut-Saint-François de vendre pour les taxes les propriétés suivantes :

Matricule	Adresse	Lot	Total
0228-74-7720	1560 chemin Spring	2 129 197	5714.81 \$
0325-55-6583	3585, route 108	2 129 259	2576.00 \$
0330-61-1224	985, chemin Spring	2 129 285	3919.16 \$
0621-22-6833	4, chemin Orr	4 486 152	6473.38 \$
1126-61-9378	350, route 108	4 486 633 – 4 488 361	9765.37 \$
1126-96-2511	351, route 108	4 486 636	2486.38 \$
1419-59-7047	24, chemin Hodge	4 486 808	6176.62 \$
1425-04-3095	389, chemin Smith	5 768 028	2750.12 \$
1535-15-2892	995, chemin de la Plage	4 487 101	2513.52 \$
1630-95-7971	350, rue Beaudoin	4 487 355	2503.78 \$
1631-34-7818	100, rue Curé-Labrecque	4 487 424	4976.87 \$
1730-08-3595	140, rue Eaton	4 487 587	2308.18 \$
1730-09-3660	rue Eaton	4 488 652	223.72 \$
1730-09-4099	515, rue Albert	4 487 592	3177.01 \$
2122-06-4704	24, rue de Cookshire	4 488 051	3149.69 \$
2122-12-3115	16, rue Lisée	5 207 346	6704.59 \$
2122-15-7105	19, rue de Cookshire	4 488 073	17024.93 \$
2122-22-6084	12, chemin de Clifton	4 488 095	3567.88 \$
2132-66-6406	943, chemin de Learned Plain	4 488 262	3434.25 \$
2134-66-6187	946, route 108	4 488 270	2909.61 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Vente pour taxes 2017, nomination des représentants.

Résolution 2018-03-6403

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à représenter la Ville de Cookshire-Eaton dans les dossiers de vente pour taxes effectués par la MRC du Haut-Saint-François en juin 2018. Si nécessaire, le conseiller Roger Thibault agira comme remplaçant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Vente d'une propriété municipale située au 6, rue Principale Nord à Sawyerville (ancienne caisse de Sawyerville), autorisation de signature, retour sur décision du 27 février 2018.

Résolution 2018-03-6404

CONSIDÉRANT que madame Daphnée Raymond s'est adressée à la municipalité pour faire l'acquisition d'une propriété municipale située au 6, rue Principale Nord à Sawyerville;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu :

QUE la municipalité accepte de vendre à madame Daphnée Raymond un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro quatre millions quatre cent quatre-vingt-huit mille soixante-dix-sept (4 488 077), cadastre du Québec, circonscription foncière de Compton, avec les bâtisses érigées dessus, portant l'adresse civique : 6, rue Principale Nord, Cookshire-Eaton (secteur Sawyerville), province de Québec;

QUE le montant de la vente, taxes incluses, soit fixé à 37 400 \$;

QUE les frais de notaire sont à la charge de l'acheteuse;

QUE la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à cette vente.

Cette résolution abroge la résolution 2018-02-6354.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Période de questions.

Aucune.

8) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2018-03-6405

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 11h15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier